

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GONESSE
4, Rue HENRI DUNANT
95500 GONESSE

L'Officier du Ministère Public
à

MAITRE YANN LEFEBVRE
AVOCAT A LA COUR
87 RUE DE TURENNE 75003 PARIS

Références à rappeler : [REDACTED]

Rédacteur : FJ

Pour faire suite à votre courrier de contestation en faveur de votre client [REDACTED]

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000203 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à [REDACTED], [REDACTED] en date du 25/10/2014 à 13h50, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par [REDACTED], avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]
Consignation : 90,00€ payée le 05/01/2015 à RENNES
Tiers payeur : [REDACTED]

Je vous informe que j'ai décidé de procéder au classement de la dite contravention car à la lecture de celle-ci, je constate que l'infraction est insuffisamment caractérisée.

Je vous prie d'agréer, Maitre, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GONESSE, le 02/03/2017

Ph L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

